

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 42

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entendez les hommes discuter la question vigne et vin, vin et vigne; miséricorde!

S'ils se mettent au chapitre des cancans, ils sont plus sots et plus méchants que nous; et j'ai mille fois remarqué que les *on dit* sont plus souvent dans leur bouche que dans la nôtre.

Je vous fais donc, Monsieur, le champion des Dames; tâchez un jour ou l'autre d'écrire ou de rimer quelque chose d'agréable à leur sujet.... en fait de rime, une petite faute de français aurait donné un pied de plus à la dernière ligne de vos rimes, soit:

Qui vont voir périr *une lièvre*!

C'est bête ce que je dis là, je vous entends déjà; mais que voulez-vous qu'une femme écrive de bien, ou fasse de bien!

Oh! nous avons du cœur! Oh! nous avons une âme,

Et l'on nous dit à chaque instant

Que voulez-vous? Vous n'êtes qu'une femme!

Eh bien, oui! Nous ne sommes que des femmes, mais nous avons du cœur, un cœur sensible et charitable...

Et je m'arrête, vous saluant, M. L. C., bien cordialement.

(*Une vieille femme.*)

L'histoire de la poste aux lettres.

Il a été communiqué dernièrement à l'Académie des sciences morales et politiques, de Paris, un volume de M. de Rothschild contenant des recherches très curieuses sur l'origine et l'histoire de la poste. L'auteur marque les débuts, suit les vicissitudes et les transformations de l'institution depuis Tertès, qui avait établi un service de courriers entre le Bosphore et Suse, depuis Auguste qui donna une véritable importance au *cursus publicus*, mit à contribution pour ce service les habitants des provinces et les condamna à des corvées considérables, jusqu'au moyen-âge qui nous montre dans les formules de Marculle et certains passages du Capitulaire de Charlemagne, des traces non-équivoques de la persistance de la poste romaine. Du dixième au onzième siècle, ces traces disparaissent. La poste, que l'on retrouve un peu plus tard organisée par l'Université de Paris, est une chose vraiment nouvelle: elle consistait en un service de messagers qui entretenaient des relations suivies entre les écoliers et leurs familles. L'Université resta en possession de ce privilège jusqu'en 1789.

Le roi Louis XI, par une ordonnance de 1464, créa pour le service de l'Etat un système régulier de courriers qui ne pouvaient, *sous peine de mort*, transporter les dépêches des particuliers. En 1576, une autre ordonnance mit les relais de la poste royale à la disposition des particuliers dans des cas prévus, à des conditions déterminées. En 1597, en 1602, de nouvelles ordonnances élargirent les facilités accordées aux particuliers. En 1727, Dartemas fut autorisé à établir un service de courriers sur tous les points du pays.

La ferme des postes rapportait un million, ce qui

paraissait un fort beau denier. Un siècle après, cette ferme rapportait huit millions; aujourd'hui, déduction faite des dépenses, elle fournit à la France un revenu de vingt-sept millions.

La seconde partie de l'ouvrage est relative à l'organisation actuelle de la poste. L'auteur y raconte l'histoire de la famille de Thurn et Taxis, d'origine italienne, qui eut d'abord le monopole du transport des marchandises échangées entre l'Allemagne en Italie par le Tyrol, et obtint, au quinzième siècle, de l'empereur Maximilien que le privilège postal, jusque-là réservé exclusivement à l'empereur, fût changé pour elle en un fief dont elle garda l'exploitation jusqu'en 1806.

Après les événements qui, au début de ce siècle, remplacèrent l'ancien empire par la Confédération du Rhin, le fief de la famille de Thurn et Taxis ne fut pas reconnu. Mais au congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, l'ancien privilège fut rétabli dans la Confédération germanique. Depuis, les grands Etats se sont rendus peu à peu indépendants de ce reste de féodalité. Aujourd'hui, si le monopole de la famille de Thurn et Taxis subsiste encore, ce n'est plus que dans quelques villes ou localités d'outre-Rhin.

Tous les journaux nous ont appris que M. Lacaze, peintre à Lausanne, a fait don au musée historique de Fribourg, de l'arbalète de l'infortuné Michel, dernier comte de Gruyère. Nous ne savons comment cette relique, qui date du XVI^e siècle, est parvenue en mains de M. Lacaze, mais nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur donner quelques détails sur son premier possesseur.

Michel, dernier comte de *Gruyère*, fut un des plus beaux, des plus braves et des plus infortunés seigneurs de son siècle; ses malheurs et son inconduite le ruinèrent entièrement. Quinze ans après avoir reçu de son père le plus superbe héritage, il se vit réduit en 1855, à abandonner ses vastes domaines aux deux cantons de *Berne* et de *Fribourg*, en paiement des sommes qu'ils lui avaient avancées. Sa levée de cinq mille hommes pour la *France*, qui ne lui en rendit jamais les frais, son excessive générosité soit envers les étrangers, soit envers ses sujets, ses intrigues amoureuses dans son comté, à *Paris*, en *Bourgogne*, ne contribuèrent pas peu à le réduire à l'état de pauvreté dans lequel il mourut en 1570, au château de *Thalhome* en *Bourgogne*, n'ayant heureusement laissé aucun enfant de *Madeleine de Miolan*, sa femme. Son souvenir est encore cher aux peuples du pays de *Gruyère*; on y raconte plusieurs anecdotes curieuses dont les unes font honneur à la bonté de son cœur et dont les autres attestent qu'il portait dans ses galanteries l'esprit des anciens chevaliers...

Nous avons reçu d'Yverdon une lettre qui, nous devons l'avouer, a peu de valeur comme réponse à l'article intitulé: *La course au lièvre*. Jamais l'esprit qu'on a eu l'intention d'y mettre ne nous parut plus mal placé. Cette pièce ne sera, du reste, pu-

blée que lorsque son auteur voudra bien se faire connaître.

Un journal publie une annonce fort curieuse de la part d'un ivrogne qui se défie de son malheureux penchant et des ardoises des pintiers :

« Je soussigné, Jean Hervé, avertis charitablement toutes les personnes de ma connaissance et autres qu'à dater de ce jour je ne paierai plus aucune des dettes que je contracterai. »

Noblesse et roture.

VI

— Il a tous les bonheurs à la fois, s'écria le général. Il revient d'une guerre des plus meurtrières, non-seulement sans avoir reçu la moindre égratignure, mais encore avec deux croix d'honneur et la certitude d'être prochainement avancé au grade de capitaine.

— Une fois la patrie hors de danger, je retourne à mes anciennes occupations, et, à cet effet, j'ai demandé mon congé.

— Entends-tu bien ? s'écria le général, au comble de la surprise. Mais, malheureux, c'est repousser brutalement la fortune qui te sourit. Tu me parais avoir aussi mauvaise tête que ton défunt père.

Figurez-vous, M. le président, que le père de Bruno étant encore à l'Université, a sauvé, au péril de sa vie, un de ses amis qui allait périr dans les flots : il a même contracté par cette action une maladie de poitrine qui l'a enlevé à la fleur de l'âge. Eh bien, croiriez-vous que mon beau-frère, misérable pasteur de village, n'a jamais adressé la moindre demande à cet ami, devenu personnage haut placé et influent ; il n'a pas voulu se rappeler même à son souvenir. Ce n'est qu'au lit de mort, que sous le sceau du plus profond secret, il a confié le nom de cet ami à ma sœur son épouse, qui, aussi fière et entêtée que son mari, n'a jamais consenti à révéler à Bruno le nom de l'homme qui, je n'en doute pas, eût été pour lui d'un puissant secours, s'il eût connu la position du fils de son ancien ami.

— C'est parbleu moi-même, que le père de Bruno a retiré des flots ! s'écria le président vivement ému. Je m'en doutais déjà. Les traits de notre jeune ami, son nom, me rappelaient son père que je n'ai jamais oublié. Je l'avais perdu de vue au milieu du tourbillon des affaires, et Bruno, quand je l'ai interrogé, ne m'a pas dit la moindre syllabe de tout cela. Je me sens heureux de pouvoir maintenant faire pour le fils ce que je n'ai pu pour le père.

— Persuadez-lui donc, s'écria le général, de rester dans la profession des armes qui lui offre une brillante carrière. Vous avez sur lui bien plus d'ascendant que moi.

— C'est trop tard, mon cher oncle, j'ai préféré garder le pigeon que je tenais en main, que de le lâcher en perspective d'atteindre le moineau qui voltige au bord du toit. J'ai ici, dans ma poche, le décret qui me nomme ingénieur en chef d'une ligne de chemin de fer en construction dans les montagnes, avec 2,500 thalers d'appointements.

— Ceci change en effet la question, et il ne me reste qu'à féliciter à la fois, le premier lieutenant et l'ingénieur en chef.

— Et maintenant, ami Bruno, faites moi l'amitié et le plaisir de me suivre de ce pas, afin que je porte la joie à ma femme et à ma fille en lui présentant notre ami et les bonnes nouvelles qu'il apporte.

Tandis que M. de Rosenau et son protégé prenaient congé de la famille Schœnfeld, Flora compara en silence son cousin Bruno, si beau, si jeune, si fort, avec son mari, véritable momie aristocratique, à la figure blême, grognonne, aux traits amaigris, et se soutenant sur une jambe de bois. Cet homme qu'elle avait choisi n'avait aucune ressource intellectuelle. Après s'être levé à l'aide de sa béquille pour saluer ceux qui prenaient congé de lui, il retomba sur son canapé et se remit à boire pour noyer son chagrin. Il ne restait d'autre consolation à Flora que la perspective d'une hydropisie au

début, et qui, amenant la mort prématurée du comte de Boxdorf, la délivrerait d'un époux auquel elle ne pouvait s'attacher. Tout cela résumé en un simple coup d'œil arracha un profond soupir à la jeune comtesse, qui avait tous les motifs de se trouver malheureuse.

Suivons maintenant notre président.

— Maman ! Aline ! s'écria-t-il à peine arrivé sur le seuil de la maison. Bonne nouvelle ! Je vous amène l'ami Frœhlich, ci-devant professeur de musique, exécutant avec vous des morceaux à huit mains, aujourd'hui premier lieutenant des sapeurs du génie, décoré chevalier deux fois pour une, et comme cela ne lui suffisait pas, on l'a nommé ingénieur en chef par-dessus le marché. Et pourtant il y a encore quelque chose de plus. Sans son père, je serais mort il y a longtemps, ma chère Thérèse ne m'aurait pas eu pour époux, ma chère Aline ne m'aurait pas eu pour père. Cela étant, c'est à nous à contribuer de tout notre pouvoir à son bonheur.

Or voilà que Monsieur son oncle, le général de Schœnfeld, se plaint qu'il a mauvaise tête. C'est un chef d'accusation que je confirme pleinement. En effet, voulant provoquer une confiance de sa part, je l'avais mis sur la voie en lui racontant qu'à l'Université, un de mes amis d'études nommé Frœhlich m'avait sauvé la vie. Vos traits, lui ai-je dit, me rappellent cet ami auquel je dois tant, et que je n'ai jamais oublié. Eh bien cela ne lui a pas ouvert la bouche. Peut-être a-t-il redouté que ma reconnaissance ne le contraignît d'accepter un nouveau costume au grand complet. Et pourtant je ne lui aurais pas refusé ce que j'avais de plus cher, s'il me l'avait demandé. Me comprend-on ?....

Aline, rouge de bonheur, Aline dont les yeux étaient pleins d'une adorable félicité, tendit la main à Bruno. Celui-ci fasciné par tant de beauté et par le souvenir de tant de qualités, qui depuis si longtemps l'avaient irrévocablement attaché à Aline, ne put proférer un mot.

— Notre ami ici présent, poursuivit le président, avec un certain sourire, a encore une autre qualité que celle dont je parlais tout à l'heure. Autant il se montre brave en face de l'ennemi, et autant il se montre timide vis-à-vis des dames, surtout quand elles sont jeunes.

Je crains fort qu'avec tout cela, et malgré la position brillante où il se trouve, il ne se marie jamais, à moins qu'un père ne lui présente sa fille et ne lui demande s'il veut bien l'épouser ; que par exemple je lui montre notre Aline, en lui disant : Bruno, si tu n'es pas aveugle, tu dois avoir remarqué depuis longtemps que notre fille t'aime du plus profond de son cœur.

— Oh papa ! balbutia Aline.

— Au nom du ciel, Monsieur le président, ne vous jouez pas de mes sentiments les plus intimes, les plus sincères, les plus sacrés.

— A la bonne heure ! Voilà mon ami Bruno qui sent et qui parle comme un mortel ordinaire. Je ne me joue point de toi, et quoique je n'y mette point le sévère et profond sérieux de mes fonctions officielles, je n'en suis pas moins sérieux. Ma manière d'agir n'est, j'en conviens, et à beaucoup près, pas la manière dont on agit d'habitude en pareille circonstance, mais c'est toi qui me contrains de prendre cette voie si je veux avoir le plaisir de te serrer dans mes bras en t'appelant mon fils. Accepte donc, avec ma bénédiction, ce que j'ai de plus cher sur la terre.

Et le président mit la main d'Aline, dans celle de Bruno.

FIN.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

ENCRE VAUDOISE

très limpide, d'un noir superbe et n'oxydant pas les plumes.

Chez L. MONNET, papetier à Lausanne.

Seul dépôt pour le canton.

Les demandes faites par la poste sont promptement servies. — Prix de la bouteille : 1 fr. 50.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.